

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

43671

Déclaration de Maladie : N° P19-0001094

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2310 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HADAR LATIFA Date de naissance : 07/07/65

Adresse :

Tél. : 0670351833 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/06/2018

Nom et prénom du malade : Dr. Hdar Latifa Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Dr. Latifa

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
Dr. Fatima EL KHERRAJ Médecine Générale Nutritioniste Rés: Al Mostakbal GH 4 Imm 103 N°3 1er Etage Sidi Madrouf Télé: 0522 07 70 36 GSM: 0661 18 51 01	Dr. Katima EL KHERRAJ Médecine Générale Nutritioniste Rés: Al Mostakbal GH 4 Imm 103 N°3 1er Etage Sidi Madrouf Télé: 0522 07 70 36 GSM: 0661 18 51 01	Dr. Katima EL KHERRAJ Médecine Générale Nutritioniste Rés: Al Mostakbal GH 4 Imm 103 N°3 1er Etage Sidi Madrouf Télé: 0522 07 70 36 GSM: 0661 18 51 01	Dr. Katima EL KHERRAJ Médecine Générale Nutritioniste Rés: Al Mostakbal GH 4 Imm 103 N°3 1er Etage Sidi Madrouf Télé: 0522 07 70 36 GSM: 0661 18 51 01	Dr. Katima EL KHERRAJ Médecine Générale Nutritioniste Rés: Al Mostakbal GH 4 Imm 103 N°3 1er Etage Sidi Madrouf Télé: 0522 07 70 36 GSM: 0661 18 51 01

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE ANNASSIM Lot Habiba N° 02/21/2020 CASABLANCA - MAROC - 22000 INPE: 092010552 ICE: 002042097000024	01.10.2020	PHARMACIE ANNASSIM Lot Habiba N° 02/21/2020 CASABLANCA - MAROC - 22000 INPE: 092010552 ICE: 002042097000024

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

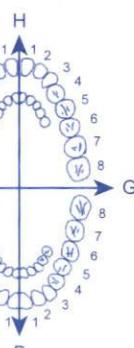
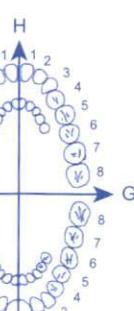
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		Coefficient DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Médecine Générale

Omnipraticienne Nutritionniste diplômée (Canada)

Spécialiste en médecine de Travail (Rennes-France)

Diplômée d'Echographie



الطب العام

حاصلة على دبلوم التغذية بكلية الطب بكندا

أخصائية طب الشغل كلية الطب بروانس لافال فرنسا

حاصلة على دبلوم الفحص الصناعي

دبلوم الفحص الصناعي

Casablanca, le

Dr. Fatima El Kherrat
Médecine Générale et Nutritionniste
Rés. Al Mostakbal GH4 imm. 103 N°3. 1er Etage Sidi Maàrouf - Casablanca
Tél: 0522 97 20 36 - 0661 18 51 01 - 0522 97 20 36 - 0661 18 51 01

122.80

✓ Si

122.80

10 ml

10 ml

LOT 191736
EXP 08/2021
PPV 122.80DH

10 ml

36.4

✓ Si

start 20 ml

36.4

LOT N°:
UT. AV:
PPV (DH):
34/30

إقامة المستقبل GH4 عمارة 103 ش 3 - ط 1 - سيدى معروف - الدار البيضاء

Résid. AL Mostakbal GH4 imm. 103 N°3. 1er Etage Sidi Maàrouf - Casablanca

الهاتف: 05 22 97 20 36 - النقال: 06 61 18 51 01

31

Bread

84.80

DS 200g

gross b

	LOT 19004
PER	2/22
PIV	84.80

34w

Myntalgic



276.30

1 gr

Box 100g

gross b 100g

PHARMACIE ANNASSIM
 Lot Habiba N° 62/2 Sufra
 CASABLANCA - Tel: 05 22 90 39 12
 INPE: 092010552
 ICE: 002042057000024



Dr. Fatima EL KHERRAT
 Médecine Générale
 Nutritionniste
 Rés. Al Mostakbal GH 4 Imm 103 N°3
 1er Etage Sidi Madrouf Casablanca
 Tél: 0522 97 20 36 Gsm: 0661 18 51 01